Image not found or type unknown

Retour en france d'un français parti vivre à l'étranger

Par **SULLY02**, le **27/08/2009** à **17:23**

Bonjour,

Je souhaite vous exposer la situation actuelle de mon frère qui vit en Algérie. Voilà, il est né en France en décembre 1961 de parents algériens, il est donc né sur le territoire français alors que l'Algérie était encore sous l'occupation française. Il bénéficiait à ce titre d'une carte de résidence. En 1985, le projet familial fût de partir s'installer en Algérie mon frère déposant alors sa carte de résidence (ce fût là sa plus grande erreur je pense) en envisageant un départ définitif (un peu forcé, cela va sans dire !!!). Les événements survenus par la suite en Algérie dès la fin des années 80 et dans les années 90 ont complètement bouleversé le pays, et remis en cause ce projet familial. Cependant, mon frère ne pouvant justifier d'aucune pièce d'identité française se retrouve « coincer » sur le territoire Algérien. Il essaye depuis de revenir en France, son pays de naissance dans lequel il a suivi ses études, travaillé jusqu'à 24 ans, mais sans succès. Pire encore, ces dernières années, il ne parvient même plus à obtenir de visas pour venir en vacances voir sa famille (nous sommes une famille de 8 enfants, tous nés en France et vivant en France sauf lui !!!). Existe-t-il un moyen administratif de régulariser cette situation ??? Il a tenté pas mal de choses lors de ces voyages touristiques sur le territoire telles que : obtenir une promesse d'embauche (sérieuse), rencontrer un député pour exposer sa situation, RDV en préfecture… Rien n'y a fait, il semble être dans une parfaite impasse, plus rien ne semble le rattacher à la France administrativement parlant !!! Merci de m'avoir lu jusqu'au bout, et je vous remercie par avance de toute l'aide que vous pourrez m'apporter. Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés